

## Atelier de consultation collective et territoriale

*Afin de faciliter l'analyse de vos contributions, nous vous invitons à suivre le modèle ci-dessous.*

**Votre organisation / juridiction : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de l'Oise**

**Date de l'atelier : 17 11 21**

**Nombre de participants à l'atelier : 10 (4 hommes et 6 femmes)**

**Informations sur les participants<sup>1</sup>** (exemples : fonction, ancienneté professionnelle, tranche d'âge, genre...) :

**6 bénévoles et responsables du Secours Catholique,**

**3 cadres du SPIP de l'Oise**

**Tranche d'âge évaluée de 60 à 30 ans.**

### Restitution des échanges :

*Les échanges doivent être restitués sous forme de tableau. Un tableau doit correspondre à une thématique. Si plusieurs thématiques ont été abordées au cours de l'atelier, nous vous invitons à dupliquer le tableau.*

*Chaque ligne du tableau doit correspondre à une problématique. En face de chaque problématique doivent être associées les idées/propositions correspondantes. Si plusieurs problématiques ont été identifiées, merci de rajouter une nouvelle ligne. Il n'est pas obligatoire d'associer une idée/proposition à chaque problématique.*

<b>Thématique : Justice pénitentiaire et de réinsertion</b>	
<b>Problématique / enjeu identifié :</b>	<b>Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :</b>
<b>Les échanges ont porté sur l'accompagnement des personnes sous-main de justice vers l'accès aux droits.</b>	
Méconnaissance des services de l'administration pénitentiaire et en particulier du SPIP sauf à être en contact direct avec ce service. Dans ce cas la connaissance et la compréhension s'effectue de manière parcellaire en fonction du type de collaboration. Les participants se demandent si le manque de visibilité ou de transparence n'est pas due à une tendance à cacher ce qui dérange.	<ul style="list-style-type: none"><li>- Travailler sur l'attractivité des métiers et des missions pour réduire le fort roulement constaté par les intervenants au niveau des surveillants et des conseillers pénitentiaires.</li><li>- Développer les formations à l'attention des bénévoles et partenaires de l'AP via l'ENAP ou les formateurs des établissements</li></ul>

<sup>1</sup> Veillez à ne renseigner aucune donnée à caractère personnel : les informations renseignées ne doivent pas permettre d'identifier les participants

<ul style="list-style-type: none"><li>- Sévérité de la justice ou manque d'humanisation de celle-ci à l'égard des plus fragiles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Développement des actions d'accompagnement au plus près des justiciables</li><li>- Renforcement des partenariats tel Projet « Elan vers des horizons fraternels » proposé par Le Secours Catholique favorisant une logique de parcours global des personnes, dans lequel est incluse la participation du SPIP.</li><li>- Recrutement d'éducateurs spécialisés en SPIP.</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>- La justice apparaît rétributive et construite sur la vengeance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Il conviendrait de développer des accompagnements ou une éducation des victimes pour que la peine ait une utilité sociale et non pas une réponse à la vengeance. Une réparation de la victime pour consolider un projet de société.</li></ul>